



Rapport de gestion sur les comptes LFH au 31/12/2016

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous soumettre ci-après un **rapport relatif aux comptes de l'année 2016 de la LFH** annexés à la présente que nous soumettrons à votre approbation lors de l'assemblée générale extraordinaire du 21 mars 2017.

Ces comptes ont fait l'objet d'une **révision par nos réviseurs EY qui ont délivré une attestation sans réserve.**

Les résultats sont à mettre en perspective avec la politique suivie par le Conseil d'administration de la LFH qui s'articule selon **4 axes principaux** :

- *le développement de la pratique du hockey sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles* :
 - Durant l'année 2016, deux nouveaux clubs ont demandé officiellement leur affiliation à la LFH : Marche et Hannut. De nombreux contacts ont eu lieu avec ces jeunes clubs afin de les aider au mieux à se structurer et à les accompagner dans leur développement. D'autres contacts ont été pris, notamment avec le club d'Enghien (officiellement affilié à la LFH depuis le 22 février 2017) et le processus évolue sans cesse.
 - La Ligue a par ailleurs eu l'opportunité de présenter son sport à l'occasion de deux événements sportifs majeurs en Fédération Wallonie-Bruxelles : la finale du « Rhéto-Trophée » à Neufchâteau et le « Trophée des communes sportives » à Andenne. Dans ces deux entités également, l'objectif est de créer prochainement un club de hockey
 - La demande de renouvellement de la reconnaissance de la LFH pour une période de 8 ans en tant que fédération sportive reconnue officiellement a été introduite et entérinée par Rachid Madrane, le Ministre des Sports en FWB.

- *le développement d'une "Hockey Academy"* :
 - Pour gérer une croissance de près de 10% annuellement, la LFH est convaincue qu'un meilleur encadrement sportif sur le terrain et une meilleure connaissance au niveau des gestionnaires de clubs sont nécessaires. Pour ce faire, un programme global de formation et d'information a été mis sur pied tout au long de l'année 2016. La « Hockey Academy » a vu le jour en distinguant d'une part, la partie sportive (Coach Academy) et d'autre part, la partie plus administrative (Club Manager Academy). Des programmes de formation plus conviviaux, utilisant au



mieux les nouvelles technologies, ont ainsi été réalisés dans le courant de cette année 2016 afin de sortir leurs pleins effets en 2017.

- L'ensemble de ces projets a été présenté et discuté lors du 1er Forum de la Hockey Academy organisé au début du mois de février 2017 à l'occasion des Finales Indoor des championnats de Belgique organisées au Spiroudôme à Charleroi et qui a réuni une cinquantaine de participants.
- Par ailleurs :
 - Une dizaine de "screencast" ont été réalisés à destination des managers de clubs sur les thématiques des aides à l'emploi et de la gestion des infrastructures
 - 2 webinars ont été réalisés :
 - Les aides à l'emploi : 28 participants
 - L'entretien des terrains de hockey : 14 participants
- *La mise en avant d'une principale valeur du Hockey : le Fair-Play*
 - 2016 a vu le lancement d'une nouvelle campagne en faveur du fair-play, dénommée "Stick To Fair-Play". Cette campagne s'est déclinée en plusieurs phases :
 - 2 clips vidéo qui ont connu un grand succès sur la toile parodiant d'une part, des hooligans supporters dans le monde du hockey et d'autre part, le comportement outrancier d'un père d'un joueur
 - 2 mascottes « Sticky » qui ont été présentes à tous les événements hockey, mais ont aussi été rendre visite à différents clubs de hockey dans le courant de la saison, à l'occasion des matches jeunes ou de leurs entraînements
 - Ces mascottes distribuaient différents goodies (bracelets, stickers, flyers) afin de rappeler l'importance cruciale du fair-play tous les jours sur et au bord des terrains.
- *Le développement du para-hockey :*
 - Durant l'année 2016, une réflexion en profondeur a été menée avec la collaboration des acteurs du monde du para-hockey, en particulier la Ligue Handisport et l'ASBL « Hockey Together » avec lesquelles la Ligue a conclu un accord de collaboration.
 - Un guide de l'entraîneur Para-Hockey ainsi que des guidelines pour se lancer dans cette aventure ont été élaborés. Des contacts ont été pris avec les clubs souhaitant lancer une section Para-Hockey et l'objectif est d'arriver dans le courant de l'année 2017 à créer une section « Para » dans une dizaine de clubs LFH avec une septantaine d'affiliés.



Toutes ces initiatives ont évidemment demandé la **mobilisation de ressources humaines complémentaires internes et externes** qui se traduisent par une hausse substantielle de nos dépenses de personnel de 100.768 EUR en ce compris, voulant ainsi souligner toute l'importance d'une rigueur financière dans la gestion de notre sport, l'engagement d'un directeur financier commun aux 3 entités (ARBH-VHL-LFH) dont le coût est partagé à part égale par chaque entité.

Il y a lieu d'ajouter à ces dépenses "internes" le recours à des prestataires externes pour 18.200 EUR.

Cet investissement en personnel n'a évidemment été rendu possible que grâce à des **moyens complémentaires** apportés par :

- **la croissance de nos membres.** En septembre 2015, faut-il rappeler que la LFH fêtait son 20.000ème membre à l'occasion de l'inauguration du terrain du RIX. Juste un an plus tard, fin septembre 2016, la LFH comptait 21.568 membres, soit une progression de près de 8% et même de 12% au 31 décembre 2016 (22.388 membres). Ceci s'est traduit par une augmentation des recettes en cotisations de 70.732 EUR.
- **des subsides complémentaires** qui globalement ont cru de 129.233 EUR et qui sont le fruit d'un suivi étroit par les équipes de la LFH.

Les subsides acquis permettront également de **récompenser les clubs** pour leurs efforts en matière d'encadrement sportif via le principe des quotas.

Par ailleurs des **investissements en oreillettes pour les arbitres** ont été consentis pour 12.516 EUR et la LFH, consciente de l'impact de ce genre d'événements sur la progression de notre sport, a pris en charge 5.000 EUR dans **le coût du remake de la finale des JO** qui s'est déroulé à Uccle Sport.

Pour le reste, **la LFH a contribué aux frais de l'ARBH à hauteur de 1.271.977 EUR** conformément à la convention liant les 3 entités pour la rémunérer du travail réalisé pour l'organisation des championnats nationaux mais aussi pour contribuer aux frais des équipes nationales dans toutes leurs déclinaisons. Les subsides (non compris dans ceux mentionnés ci-dessus) ont participé à ces frais à hauteur de 675.000 EUR.

En terme bilantaire, **le total de bilan est en régression** reflétant un **paiement plus rapide des fournisseurs** induit par une rigueur plus importante au niveau du **suivi financier ainsi qu'un suivi des paiements des subsides**, notre trésorerie restant extrêmement saine avec un **cash excédentaire de plus de 217.000 EUR**.

Les créances sont suivies très étroitement suivant les critères prévus par nos règlements et, au jour d'écrire ces lignes, tous les clubs sont à jour.



Les comptes de régularisation ne font que refléter la saison hockey (septembre à août) par rapport à l'année civile qui est celle de notre exercice social.

Les principaux éléments sont les suivants :

- **à l'actif** : des charges d'assurances à reporter pour 17.638 EUR ainsi que des subsides acquis pour 300.000 EUR
- **au passif** : les cotisations à reporter sur l'exercice 2017 pour un montant de 288.385 EUR ainsi que des subsides reçus pour la saison mais afférents à des charges sur toute la saison pour 7.000 EUR.

Nous proposons à l'assemblée de **reporter le bénéfice de 14.261 EUR.**

Le conseil d'administration de la LFH.